

Sujet : [INTERNET] Fwd: Re: Problème coupe

De : > gregoire.gonthier (par Internet, dépôt btw1==684d4a28128==gregoire.gonthier@cnpf.fr)
<gregoire.gonthier@cnpf.fr>

Date : 16/11/2023 à 10:27

Pour : guillaume.plas@correze.gouv.fr

Bonjour Guillaume,

Bonjour Jany,

Merci pour ces éléments. A la lecture de ces éléments j'émetts comme tu t'en doutes un avis défavorable à ce projet.

Quelques éléments pour étayer cet avis :

- La forêt est un milieu multifonctionnel qui produit de l'énergie, mais aussi du bois d'œuvre (présence de Piveteau à qq km) et du bois d'industrie
- Pour mémoire, 1 ha de forêt peut produire à l'occasion d'une **éclaircie dont les produits seraient tous valorisés en bois énergie** environ 50 t soit 50x3500 kwh/tonne (Pouvoir calorifique du bois à 25% d'humidité) = 175 kwh/ha x 17 ha = 2 975 000 kwh tous les 10 ans soit 0,2975 Gwh/an à comparer avec les 13 GWh/an du projet : donc oui il produisent + de 40 fois plus d'énergie, mais la forêt rend plein d'autres services en même temps !
- En détruisant 17 ha de forêt, on détruit des réservoirs de biodiversité, des lieux de promenade pour les habitants et les touristes, un paysage (on se trouve en bordure d'une route très passante !).

Bien cordialement,

Grégoire GONTHIER

Ingénieur Corrèze

Responsable informatique Nouvelle-Aquitaine

CNPF Nouvelle-Aquitaine antenne de Corrèze

Maison du Pôle Bois

Avenue du Dr Albert Schweitzer

19000 - Tulle

Tél. : 06 75 71 44 24

www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr

logo CNPF